

Séance du Conseil de Ville du ...
Préavis du Conseil communal sur les postulats et motions
 (art. 39 al. 3 du Règlement du Conseil de Ville)

Développement de la motion

5.06/21

"La ferme du Neuf-Cul au sec pour Noël"

Auteur	Mme Magali Rohner, Alternative de gauche		
But visé	La motion demande que des mesures préventives urgentes soient prises avant l'hiver pour sécuriser la toiture et la charpente de la ferme du Neuf Cul. Cette demande vise à permettre la préservation et la réhabilitation de la ferme en un bâtiment à vocation publique, notamment socio-culturel, qui pourrait accueillir différentes activités.		
Préavis du Conseil communal	Acceptée	Refusée	Transformée en postulat
Motifs	<p>Comme indiqué dans la prise de position du Conseil communal sur la motion 5.05/21 « Gare Sud, faire partir le train de l'innovation à l'heure », des droits d'emption et de préemption ont été signés il y a plusieurs années afin d'assurer la maîtrise foncière de la ferme et de ses abords. En fonction des résultats du concours, si l'intérêt pour la ferme est encore plus évident, l'acquisition de toute la parcelle no 5303 ne s'avère pas absolument nécessaire à court terme puisque la partie en zone à bâtir côté Est ne représentera plus un intérêt pour des constructions.</p> <p>Les propriétaires de la ferme ont été contactés les jours qui ont suivi les résultats du concours et des discussions ont été engagées pour acquérir uniquement la ferme et son accès dans un premier temps. Pour l'acquisition du terrain nécessaire au bassin de rétention, il faudra attendre la réalisation du plan spécial, puisque le terrain est actuellement en zone agricole.</p> <p>Des contacts ont déjà été pris avec les propriétaires de la ferme pour établir un devis afin de mettre en place des mesures de préservation et de protection efficaces durant l'hiver. Les propriétaires acceptent d'entrer en matière pour une intervention urgente sur leur bâtiment. Toutefois, à ce stade, une nouvelle discussion devra être engagée pour l'achat dans un premier temps de la ferme et de son accès. Le Conseil communal souhaite présenter une demande de crédit pour l'achat du terrain SAFED et la ferme du Neuf Cul encore cette année au Conseil de Ville si possible et au Corps électoral au début de l'année prochaine.</p>		